

Le bon état des eaux : l'expérience de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE)

Gabrielle Bouleau

13 mars 2012

Pour mieux affirmer ses missions, le Cemagref devient Irstea



www.irstea.fr

**Comment ÉVALUER
l'état de conservation des
habitats forestiers ?**



Une eau en bon état, c'est ...

une eau en qualité et en quantité suffisante pour assurer un fonctionnement durable des écosystèmes et satisfaire les usages.



eaufrance

- Histoire de la négociation de la DCE
- Histoire de sa mise en oeuvre
- Leçons

BCF

13 mars 2012





Histoire d'une négociation

- directives sectorielles depuis les années 1970
- directive nitrates peu appliquée
- retards dans la directive ERU
- natura 2000 : diminution des ZH
- première directive écologique en 1994 abandonnée
- deuxième version adoptée en 2000

▪BCF

▪13 mars 2012



Elaboration de la directive écologique de 1994

■ Des considérants naturalistes prudents

des réglementations spécifiques

- Passer à toutes les eaux

des mesures de base contre eutrophisation et pollution

- 25% des eaux brutes impropres au traitement pour AEP
- Aller plus loin pour une bonne qualité évaluée par l'écologie

une diversité d'origine naturelle

- Définir des objectifs de qualité de la structure et du fonctionnement au sens large (maladie, croissance, connectivité, vertébrés, esthétique du site, ...)

des incertitudes naturelles

- Imposer une obligation de programmes plutôt que des résultats



Contenu de la directive écologique de 1994

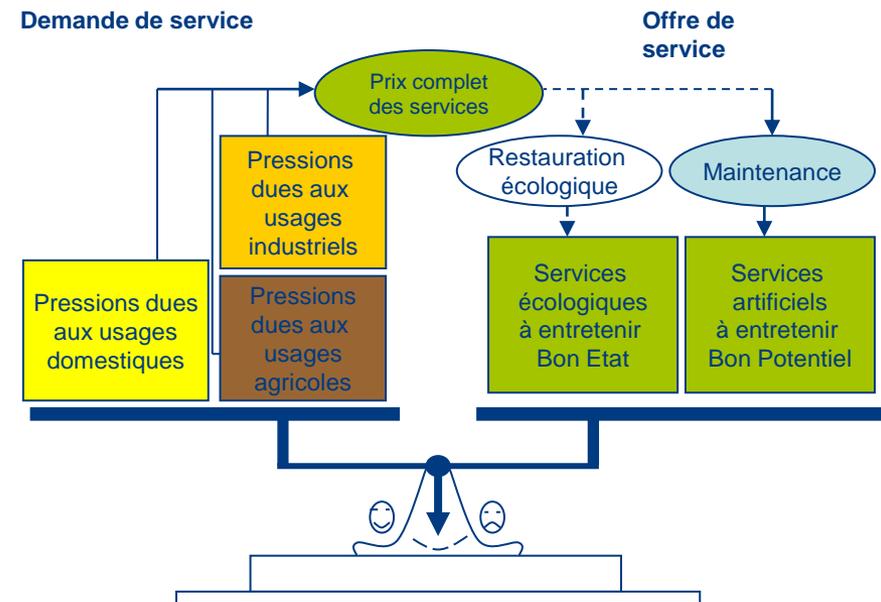
- Quatre exigences
 - Écologie fonctionnelle et structurelle
 - Cours d'eau et plaines (vertébrés, ripisylves, ...)
 - Obligation de programmes
 - Meilleures techniques disponibles
- refus du conseil des ministres, trop coûteux
- méfiance des industriels / écologie incertaine
 - Abandon
 - du projet de directive
 - de la coopération avec les écologues scientifiques

Contenu de la DCE

- **Pensée économique**
 - Pas de considération esthétique
 - Effizienz vs meilleure disponible
 - Pas de vocation "potable" partout

- **Pensée gestionnaire**
 - Indicateurs existants
 - Ni plaine ni sédiments
 - Obligation de résultats
 - Benchmarking

- **Principe de précaution**
 - Critère le plus discriminant





Plan de l'exposé

- Histoire de la négociation de la DCE
- Histoire de sa mise en oeuvre
- Leçons

BCF

13 mars 2012



Mise en oeuvre de la DCE

- France
- Un travail administratif considérable
 - 12 000 masses d'eau
 - 200 ETP + consultations
 - 5 ans
 - 99% de la recherche européenne en hydrobiologie et en économie de l'eau
- Indicateurs bio ne répondent pas linéairement à des pressions uniques



L'ensemble des éléments produits (études, notes de méthodes, travaux des acteurs locaux, documents de synthèse...) est disponible sur le site Internet du bassin Rhône Méditerranée et à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.

* CAB = Commission Administrative de Bassin



Des appropriations stratégiques par les Etats Membres

- **Aux Pays-Bas**
Étude Aquarein (Alterra, Bolt et al. 2003) : le bon état = 2/3 d'agriculture en moins
98% des eaux artificielles ou fortement modifiées
- **En Basse Saxe**
Passage de 44% à 85 % des masses d'eau fortement modifiées
- **En France**
Annonce Grenelle : 66% des masses d'eau superficielles atteindront le BE

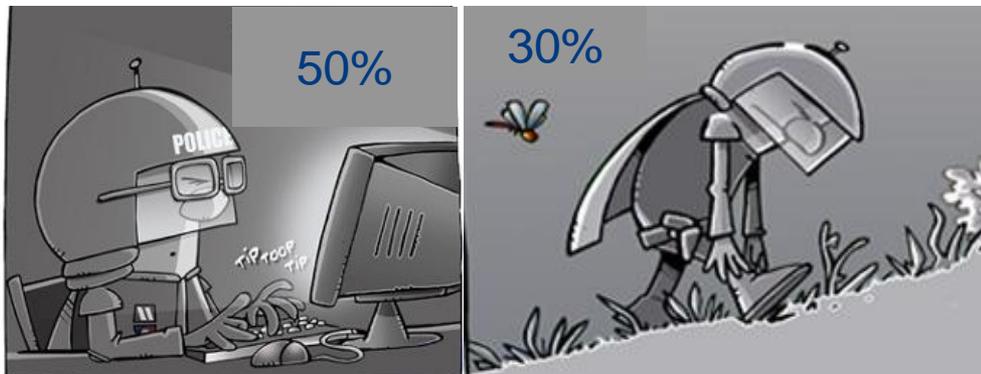


Des incertitudes majeures

- **Sur l'évaluation**
 - Pas de réponse spécifique des indicateurs à une pression
 - Fortes incertitudes
 - Moins on mesure, meilleur est l'état.
- **Sur la restauration**
 - Dépend des stocks de recolonisation
 - Trajectoires non réversibles

Mise en oeuvre de la DCE en France

- **Centralisation de l'expertise**
Création de l'ONEMA
+ 73 nouveaux cadres techniques contractuels à l'ONEMA (bilan 2009)
Diminution des contrôles de terrain au profit du reporting
- **Priorisation au détriment du changement**
Augmentation des conflits sur les contrôles
"Primes aux cochons" en deçà du seuil d'effet structurel





Plan de l'exposé

- Histoire de la négociation de la DCE
- Histoire de sa mise en oeuvre
- Leçons

BCF

13 mars 2012





Quelques enseignements pour les forêts

- **Audit écologique**

On savait quelles étaient les grandes causes de dégradation

- Disparition des ZH
- Pollutions N, P, pesticides
- Prélèvements excessifs

Les indicateurs bio ne le disent pas mieux, plutôt moins bien

L'audit (quand on sait déjà) ne permet pas le changement

- **Maillage**

Plus la maille est fine, plus il y a de travail d'experts

Plus elle est large, plus elle parle aux acteurs du territoire

- **La restauration**

Intéresse les banquiers pour la compensation

Mais les résultats sont faibles / échecs